



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 05 novembre 2021

#### **COVID19 - La préfecture de la Vienne appelle à la vigilance face à hausse des indicateurs notamment chez les plus de 65 ans**

Les principaux indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID19 sont en hausse dans le département de la Vienne. Le taux d'incidence s'élève à 64,5 pour 100 000 habitants (+25 points en une semaine) et franchit ainsi le seuil d'alerte fixé à 50. Le taux de positivité a, quant à lui, été multiplié par deux en une semaine pour s'établir à 3,6 %.

La hausse de ces indicateurs est particulièrement préoccupante chez les plus de 65 ans (taux d'incidence : 151,1 pour 100 000 habitants – taux de positivité : 9,3 %). Ils sont nettement supérieurs aux moyennes départementales et ont plus que doublé en une semaine.

Par ailleurs, nous dénombrons actuellement 9 clusters dans le département dont 6 touchent la population plus âgée et dont la plupart (5 clusters) ont été constitués lors d'événements rassemblant des personnes de plus de 65 ans (fêtes des aînés, thés dansants, repas du club du 3<sup>e</sup> âge, etc.).

Face à cette hausse des indicateurs notamment chez les plus de 65 ans, la préfecture de la Vienne appelle à la vigilance. Elle rappelle qu'il est essentiel de maintenir les gestes barrières et particulièrement le port du masque lorsque les circonstances l'exigent, l'aération des espaces clos et le lavage des mains pour freiner le rebond épidémique et préserver les plus fragiles.

La vaccination permet de réduire massivement la mortalité due au virus et à ses formes graves et elle aurait également un effet significatif sur la transmission du virus. Néanmoins, en l'absence de risque zéro, il demeure primordial, même pour les personnes vaccinées, de continuer à respecter les gestes et mesures barrières.

Pour conserver une bonne immunité tout au long de l'hiver, les personnes de 65 ans et plus doivent effectuer leur dose de rappel si leur 2<sup>e</sup> injection date d'au moins 6 mois. En effet, un phénomène d'affaiblissement de l'immunité conférée par le vaccin a été mis en évidence pour un certain nombre de populations, du fait de systèmes immunitaires plus fragiles, en particulier face au variant Delta. Cette baisse de protection concerne essentiellement l'efficacité contre l'infection et contre les formes symptomatiques. Une campagne de rappel est donc mise en place depuis septembre pour stimuler le système immunitaire de ces populations.

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous en centre de vaccination ou auprès d'un professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier...) en se connectant sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr).

Pour les personnes de 80 ans et plus, il est possible de recevoir leur 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou dose de rappel à domicile. En appelant le 0 800 730 957, la personne âgée dispose d'une aide à la prise de rendez-vous avec un professionnel de santé, habilité à vacciner et proche de son domicile.

Maintenir les gestes barrières et réaliser sa dose de rappel de vaccin si on est éligible restent les priorités.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers